



Réunion du Conseil d'établissement - Séance ordinaire
18 mars 2024 – 19h

Procès-verbal de la rencontre

Sont présent-es :

Membres du personnel (7)

- Sarah Hamed
- Luc Letendre
- Isabelle Lucier, directrice, école Katimavik
- Karine Schoufan, nouvelle membre en remplacement de Sylvain Cloutier
- Véronick St-Onge
- Broulaye Traore
- Émilie Brion

Membres parents (7)

- Marie-Ève Lavoie, présidente du CÉ
- Visnja Dzepina
- Nicoleta Tossou
- Aissatou Diallo, secrétaire pour cette rencontre du CÉ
- Marie-Noëlle Cano

Sont absent-es :

- Nourddin Sakouri
- Nicolae Boroda (3e absence)
- Kadiatou Kourouma

1. Ouverture de la réunion et mots de bienvenue

Le quorum est confirmé par la présidente, Marie-Ève Lavoie.

La secrétaire du CÉ pour cette rencontre est Aïssatou Diallo.

La rencontre débute à 19h00.

2. Questions du public

Aucune question du public.

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Luc Letendre

Secondé par : Broulaye Traoré

Résolution CÉKAT23-24_20



4. Approbation du P.V. de la réunion précédente

Quelques changements au P.V du CÉ du 19 février 2024 ont été demandés par Isabelle Lucier, Sarah Hamed et Broulaye Traoré. Il s'agit principalement de coquilles et rectifications de certains détails.

Proposé par : Véronique St-Onge

Secondé par : Karine Shoufan

Résolution CÉKAT23-24_21

5. Suivi au P.V. de la réunion précédente

-> Grève Transco

- La grève est terminée.
- Durant la grève, certains itinéraires ont été modifiés pour compenser pour les autobus absents.
- Les itinéraires initiaux ont été restitués bien que certains parents n'aient pas encore appliqué les changements.

-> Cuisine

- Les choses vont bon train.
- 3 plans ont été présentés suite à la prise des mesures du local, l'évaluation des ressources matérielles présentes et le partage de toutes les considérations à garder en tête.
- Le plan retenu implique plusieurs chantiers tels que:
 - La plomberie et l'électricité à refaire
 - Le plancher à arracher pour valider la présence d'amiante (horaire exact à confirmer)
 - L'installation d'un nouveau plancher, de zones cuisine, de coin bureau, d'une chute à linge propre/salle, d'une chute pour gestion des ordures, etc.
- Le choix des matériaux, des styles d'armoires et de la peinture sont complétés et le four est commandé.
- Échéancier des travaux entre la mi-avril et la mi-mai avec un espace peu fonctionnel durant cette période.

-> Éclipse

- Il s'agit officiellement d'une journée pédagogique.
- Une formation a été suivie par Sarah Hamed.
- Un plan de match a été partagé aux ressources éducatives
- Une lettre, plus formelle, sera envoyée aux parents afin d'autoriser ou non leur enfant à se présenter à la journée pédagogique.
- Des activités sont prévues selon l'autorisation des parents.
- Des lunettes seront distribuées vendredi 5 avril aux enfants non inscrits.
- Les enfants inscrits se verront remettre leurs lunettes protectrices la journée même de l'éclipse.



-> Peinture

- La peinture a eu lieu durant la semaine de relâche dans divers lieux.
- D'autres demandes sont en cours.
- Des travaux aux toilettes du 200 ont aussi été effectués durant la relâche.

-> Calendrier scolaire

- Suite à la formation en soutien au comportement positif reçue par les enseignants, Broulaye Traoré suggère de profiter de l'AGA 2024-2025 pour offrir cette formation aux parents. Cette suggestion éviterait aux parents de se déplacer à 2 reprises, ce qui pourrait les motiver à se présenter à l'AGA et permettrait un meilleur transfert des connaissances à la maison.

-> L'OPP

- Isabelle Lucier suggère de créer une mini-OPP dès maintenant avec un groupe constitué de quelques parents (4). Cette mini-OPP aurait comme mandat de se pencher sur la vision pour les 3 prochaines années avec comme priorité l'an 1. Cette vision serait communiquée lors de l'AGA 2024-2025 et servirait de campagne de recrutement. Le défi est celui de la création de ce premier groupe de parents. En termes de prochaines étapes, on invoque la diffusion d'une version abrégée de la présentation "*Katimavik_OPP_PropositionRelance1.2_2024-02-11*" suivi d'un remue-méninges pour planifier l'année scolaire 2024-2025.

6. Mot de la présidence

a. Correspondance(s)

- Une correspondance de la Fédération des parents a été reçue.
- Aucune nouvelle du comité de parents puisqu'il se déroule le jeudi suivant. Nous aurons donc plus de détails lors du prochain CÉ.

7. Mot de la direction

a. École Franco Québécoise

-> Rien de neuf. Se référer au PV du CÉ du 19 février pour tous les détails.

b. Plan de rattrapage

-> Le Bloc 2 du plan de rattrapage a débuté avec des activités de tutorat et de coenseignement.

-> Certains enseignants ont demandé 1 mois de pause dû aux examens.

-> La semaine de relâche s'est bien déroulée avec un succès d'estime noté. On a aussi vu une belle collaboration entre les 2 écoles.

-> Pour le volet organisme communautaire, le Club des petits déjeuners a contacté Isabelle Lucier durant la semaine de relâche afin de lui faire part de la disponibilité d'un montant dans le cadre du plan de rattrapage. Une discussion subséquente à ce sujet est prévue le 19 mars.



c. Vaccination rougeole

-> Le CIUSS du Nord de Montréal a sélectionné 5 écoles dont Katimavik puisque le taux de vaccination de notre école n'est pas assez élevé.

-> Les parents de 126 élèves ont été contactés à cet égard.

-> Un horaire approximatif a été développé pour la journée du 19 mars.

-> 5 infirmières, dont celle de Katimavik seront affectées à notre école.

-> À titre informatif, l'Institut national de santé publique du Québec considère qu'il y a écloison dans une école dès qu'un cas de rougeole est confirmé. Si un enfant est infecté, il est placé en isolement durant 14 jours sans enseignement à distance, ni leçon, ni plan de travail. L'enseignement, pour sa part, est aussi retiré durant 14 jours après la dernière journée de fièvre de l'enfant infecté, S'IL N'A PAS été en mesure de fournir une preuve de vaccination adéquate. D'où l'importance de fournir cette preuve. Ceci dit, les enseignants seront aussi en mesure de se faire vacciner.

d. Sondage sur la participation des membres du CÉ aux formations offertes par le MEQ

-> Les membres du CÉ doivent confirmer avoir suivi les formations en ligne disponible sur le site du MEQ.

-> Isabelle Lucier fera un sondage et confirmera au nom de la présidente du CÉ (Marie-Ève Lavoie) que les membres ont bel et bien suivi les formations.

e. Club des petits déjeuners

-> Rien à ajouter. Se référer au 4e point de la section 7.b.

8. Adoptions

Aucune

9. Consultations

a. Principes **d'encadrement des coûts pour 2024-2025**

-> Isabelle Lucier a procédé à la lecture de la résolution « Principes d'encadrement des coûts »

-> Une correction est apportée au numéro de la résolution.

-> Marie-Ève Lavoie s'interroge sur les économies possibles avec l'abandon de l'agenda questionnant sa réelle utilisation.

-> Isabelle Lucier abonde dans le même sens et se demande si un cahier de communication avec des pochettes pour les documents importants ne serait pas plus approprié.

Proposé par : Émilie Brion

Secondé par : Broulaye Traoré

Résolution CÉKAT23-24_22



b. Mesure visant à favoriser l'accès des élèves aux services, activités scolaires et matériel

-> Lecture de la mesure par Isabelle Lucier.

-> Émilie Brion suggère de retirer l'aspect location, car il ne s'applique pas à Katimavik.

-> Broulaye Traoré suggère de retirer le terme "usagé", car il ne s'applique pas à la réalité de l'école.

Proposé par : Karine Shoufan

Secondé par : Visnja Dzepina

Résolution CÉKAT23-24_23

10. Approbation

a. Confirmation des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées

-> Des révisions sont apportées aux explications des mesures protégées et dédiées #15103V1 et #15103V2.

-> Une partie des mesures est associée à divers fonds du budget soient les fonds 4, 6, 7 et 8.

-> À noter que l'année prochaine ('24-'25), les mesures risquent fortement de s'apparenter au sommaire des dépenses confirmées pour l'année '23-'24

Proposé par : Luc Letendre

Secondé par : Broulaye Traoré

Résolution CÉKAT23-24_24

11. Comptes rendus

a. Service de garde - Par Sarah Hamed, directrice du SDG

-> Le processus pour la réinscription à l'année prochaine sera initié la semaine du 25 mars.

-> La formation relative à l'éclipse sera offerte aux éducatrices le 19 mars.

b. Comité régional - Par Marie-Ève Lavoie, présidente du CÉ et représentante au sein du Comité de parents de la CSSMB

-> Rien à signaler puisque la rencontre aura lieu le 21 mars.

a. Débat sur le transport scolaire

c. Vie de l'école

-> Le bingo s'est somme toute bien déroulé avec plusieurs prix individuels et quelques malheureux au passage, notamment chez les plus petits.

-> Quelques célébrations de classes ont aussi eu lieu en 2e année et au 3e cycle.

-> Un nouvel arbre à 6 feuilles a été constitué.



-> Katimavik s'est classé en 3e place au tournoi régional de basketball qui a eu lieu à l'école Jean XXIII. Le tournoi était long, mouvementé et haut en émotion.

12. Affaires diverses

-> La planification pour l'année 2024-2025 débute le 19 mars avec l'élaboration du nombre de groupes par niveau. Le tout augure bien quant au ratio d'élèves par classe.

13. Date du prochain conseil d'établissement

-> 22 avril 2024 avec la participation de Loïc et Loïc de l'école Eugène-Corette.
-> Émilie Brion sera absente

Levée du CÉ : 20:58



Conseil d'établissement 2023-2024 – Résumé des résolutions

CÉKAT 23-24_01	<i>Élections (poste de président, vice-président et secrétaire)</i>
CÉKAT 23-24_02	Adoption de l'ordre du jour du 25 septembre
CÉKAT 23-24_03	Approbation du P.V. de juin 2023
CÉKAT 23-24_04	<i>Règles de régie interne du CÉ</i>
CÉKAT 23-24_05	Règles de fonctionnement du Service de garde
CÉKAT 23-24_06	Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du 30 octobre
CÉKAT 23-24_07	Approbation du P.V. du 25 septembre 2023
CÉKAT 23-24_08	Projet éducatif de l'école Katimavik
CÉKAT 23-24_09	Reddition de comptes budgétaires pour l'année financière 2022-2023
CÉKAT 23-24_10	Composition du conseil d'établissement – nombre de membres
CÉKAT 23-24_11	Contenu en orientation scolaire et professionnels
CÉKAT 23-24_12	Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du 22 janvier 2024
CÉKAT 23-24_13	Approbation du P.V. de la rencontre du 30 octobre 2023
CÉKAT 23-24_14	Composition du conseil d'établissement – nouveau nombre de membres confirmé (5-5)
CÉKAT 23-24_15	Utilisation du cellulaire à l'école
CÉKAT 23-24_16	
CÉKAT 23-24_17	
CÉKAT 23-24_18	
CÉKAT 23-24_19	
CÉKAT 23-24_20	Adoption de l'ordre du jour
CÉKAT 23-24_21	Approbation du P.V. de la réunion précédente
CÉKAT 23-24_22	Principes d'encadrement des coûts pour 2024-2025



CÉKAT 23-24_23	Mesure visant à favoriser l'accès des élèves aux services, activités scolaires et matériel
CÉKAT 23-24_24	Confirmation des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées
CÉKAT 23-24_25	
CÉKAT 23-24_26	
CÉKAT 23-24_27	
CÉKAT 23-24_28	
CÉKAT 23-24_28	
CÉKAT 23-24_29	
CÉKAT 23-24_30	
CÉKAT 23-24_31	
CÉKAT 23-24_32	
CÉKAT 23-24_33	
CÉKAT 23-24_34	
CÉKAT 23-24_35	